

Le projet associatif

Avril 2021 comité départemental 44



Qu'est ce que le projet associatif ?

- C'est non seulement la carte d'identité de votre club, mais également un outil pour structurer votre association et la développer à partir de sa situation actuelle.
- Son point de départ est donc votre situation actuelle puis se dirige vers des objectifs à atteindre et des moyens d'action pour y arriver.
- Il définit donc les futures orientations de votre structure. A ce titre, il est indispensable !

A quoi sert-il ?

- A faire un état des lieux pour pouvoir mieux connaître et communiquer autour de l'association
- Avoir une ligne directrice à laquelle se référer au fil des années. Cette ligne directrice concerne tous les membres de l'association (Dirigeants, salariés, bénévoles...)
- Etablir des actions qui font sens pour tous
- Permettre de motiver les acteurs de l'asso et permettre à d'autres personnes de s'identifier au projet et de s'y investir
- Définir des objectifs à court, moyen et long terme (cycle olympique)
- Obtenir des subventions diverses (PSF, subventions locales, départementales, régionales...)

Etapes de construction du projet

- 1- Etat des lieux
- 2- Définition des objectifs et moyens
- 3- Construction du plan d'action
- 4- Remédiations et adaptations au fil du temps

Etat des lieux

- Présentation du club
- Analyse des forces de l'association (ce qui lui procure un avantage durable)
Exemple: posséder son propre local, avoir des personnes ressources compétentes.
- Analyse des faiblesses de l'association (points qui doivent être améliorés pour assurer la pérennité de la structure)
Exemple: manquer de juges ou de bénévoles

Objectifs et moyens

- Définition des objectifs à court terme (la saison suivante); moyen terme (dans les 2 années à venir) et à long terme (réalisés dans l'olympiade)
Exemple: développer une nouvelle activité comme la Gym Santé
- Quels moyens financiers, humains, techniques seront nécessaires à la réalisation de ces objectifs. Exemple: besoin de formation sur la discipline concernée

Plan d'action

- Il s'agit de l'élaboration à proprement parler du projet.
- Rétroplanning
- Plan financier/budget
- Moyens humains
- Actions à mener
- Utilisation de la fiche action si besoin pour structurer le propos

Remédiations

- Il s'agit de faire une évaluation de la réussite ou non du projet lors de la mise en place de celui-ci
- Afin de pouvoir proposer des remédiations, des évolutions nécessaires pour mener le projet à bien.
- L'idée est de s'adapter au contexte et à l'évolution de celui-ci (la crise du COVID en est un bon exemple)

Pour résumer

Le projet associatif est le tableau de bord de votre association

Il doit être participatif et collectif

N'oubliez pas de vous fixer des objectifs atteignables et réalisables

Le projet associatif n'est pas figé, vous le ferez évoluer au fil des années